

Numéro 7 - Septembre 2016

FRANÇOIS LONGCHAMP OBTIENT UN PRÊT EN FAVEUR DU NOUVEAU PALAIS DES NATIONS

**NG**

*le* **NOUVEAU  
GENEVOIS**

# *Genève assure son avenir international*

**ÉDITO**

*Popularité et résultats*

**GRAND FORMAT**

*Genève et le monde*

**UNIVERSITÉ D'ÉTÉ**

*L'essentiel en bref*

**MAGAZINE DU  
PLR GENEVOIS**

# AGENDA

## Octobre

**4 octobre 2016** Assemblée des délégués  
18h30 - 21h30, à la salle communale du Grand-Lancy

## Novembre

**27 novembre 2016** Votation populaire

Sauf précision ci-dessus, retrouvez informations détaillées, ordres du jour et formulaires d'inscription à une seule adresse : [plr-ge.ch](http://plr-ge.ch)!

## Décembre

**5 décembre 2016** Escalade du Cercle libéral  
Détails dans le prochain numéro ou sur Internet!

**8 décembre 2016** Assemblée des délégués  
18h30 - 21h30, à Bardonnex

# SOMMAIRE

## Septembre 2016

**P. 3** **ÉDITO** *Popularité confirmée, résultats stimulants*

**P. 4-7** **TEMPS FORT** *Affluence record à l'université d'été du PLR*

**P. 8-9** **GRAND FORMAT** *Le PLR en prise avec les défis de la «Genève internationale»*

**P. 14-17** **À LA RENCONTRE DE** *Antoine Passera, Cartigny*

**P. 18-21** **OPINION** *Les réformes profondes qui attendent l'Europe*

... et plus encore! Bonne lecture!

# ÉDITO



Par Gregory von Niederhäusern, vice-président

## POPULARITÉ CONFIRMÉE, RÉSULTATS STIMULANTS

J'ai eu le plaisir d'organiser cette année, avec l'aide du secrétariat et des membres des commissions thématiques concernées, l'Université d'été de notre parti. Cette édition a remporté, comme les cinq précédentes, un vif succès. Dans le cadre édénique du domaine du Château des Bois, sous un soleil estival, plus de 170 PLR – un record! – se sont réunis pour prendre part à une journée de réflexion et de convivialité.

Les discussions ont porté sur les nécessaires réformes dans les domaines de la santé, de la fonction publique et de la formation. Les participants ont été invités à poser des questions, à esquisser des propositions ou simplement à faire part de leurs expériences. Comme lors des Universités d'été précédentes, les prises de position ont été nombreuses et variées, parfois surprenantes, toujours pertinentes : la force du PLR réside dans la diversité de ses membres et des sensibilités qu'ils incarnent.

Le choix des thèmes traités n'est pas le fruit du hasard. Il découle de la volonté de notre président, Alexandre de Senarclens, de voir le PLR apporter des réponses convaincantes aux problèmes que connaît notre canton. Si la population considère déjà notre parti

comme le plus compétent en matière d'économie et d'emploi, elle trouve parfois nos propositions insuffisamment convaincantes dans d'autres domaines. En impliquant ses membres dans l'élaboration de la mise à jour de son projet politique, le PLR se donne les moyens de remporter les prochaines élections cantonales et de poursuivre la construction d'une Genève ouverte et prospère, solidaire et libérale.

Il s'agit maintenant de rassembler les idées évoquées lors de cette journée, de les trier afin de les utiliser à bon escient. A cet effet, vous découvrirez dans ce numéro une première synthèse des débats, qui sera suivie à brève échéance par un document plus précis envoyé par courriel. Je vous en souhaite une excellente lecture.

### RÉDACTION :

Le Nouveau Genevois est l'organe officiel du PLR Les Libéraux-Radicaux Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.  
13, boulevard Emile-Jaques-Dalcroze  
1205 Genève  
[info@plr-ge.ch](mailto:info@plr-ge.ch)  
Tél. 022 818 42 42

**ÉDITEUR RESPONSABLE :**  
PLR Genève

### ABONNEMENT :

Abonnement (1 an) : Fr. 60.-  
Abonnement et adhésion au PLR : Fr. 100.-  
Abonnement de soutien : Fr. 200.-  
Paraît 9 fois par an

### RÉDACTEUR EN CHEF :

Julien Marquis  
[julien.marquis@plr-ge.ch](mailto:julien.marquis@plr-ge.ch)

**CRÉATION ET RÉALISATION :**  
UNE (une.ch)

### MARKETING & PUBLICITÉ :

Publi Annonces SA  
Chemin de la Charpente 3  
1219 Le Lignon  
[info@publi-annonces.ch](mailto:info@publi-annonces.ch)

### IMPRESSION :

Atar Roto Presse SA (atar.ch)  
CP 565 - 1214 Vernier

**CONCEPT COUVERTURE :**  
UNE (une.ch)

# AFFLUENCE RECORD À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU PLR

*Beau temps, ambiance conviviale, débats animés : les 170 participants à l'Université d'été du PLR – un record absolu – ont passé un agréable moment à Satigny samedi 27 août. Retour en 3 minutes sur 3 heures de discussions politiques qui auront toutes leur importance en vue des élections cantonales de 2018.*

Par la rédaction

En début d'année, Alexandre de Senarclens, président du PLR cantonal, a confié à trois commissions internes le soin de mener une réflexion sur les thèmes de la santé, de la formation et de la fonction publique. Les résultats de ces travaux ont été présentés aux participants à l'université d'été 2016, qui ont pu à leur tour faire part de leurs constats et avancer des propositions concrètes. Les rapports des commissions seront finalisés puis présentés au comité directeur dans les prochaines semaines. Tour d'horizon des discussions.

## **Gestion de ses ressources humaines : l'Etat doit en faire une priorité**

La commission en charge de la fonction publique a commencé par démolir quelques poncifs, par la voix de Bernard Favre et Cyril Aellen : le « statut » et la grille salariale n'empêchent pas de rechercher des économies, de réduire le nombre de postes par exemple. En outre, « décision » ou « contrat », « employé » ou « fonctionnaire », le droit public demeure applicable. Les problèmes liés à la fonction publique sont donc moins une affaire d'argent qu'un problème de gestion.

Or, les constats sont connus et la fonction publique elle-même vit mal, comme la population et les entreprises, les rigidités de toutes sortes qui régissent son travail au quotidien : explosion du nombre et de la densité des directives, poids étouffant des processus de contrôle permanent et des tâches administratives, croissance du nombre de postes qui y sont affectés au

détriment des postes alloués au « front », résiliation de facto impossible des rapports de service entraînant des pratiques de harcèlement (mobbing) en vue d'obtenir une démission, etc. Ces phénomènes entraînent un désinvestissement des collaborateurs, des souffrances, et une perte des repères.

## **« Les problèmes liés à la fonction publique sont moins une affaire d'argent qu'un problème de gestion. »**

Les participants ont notamment évoqué la nécessité de redonner plus de latitude de jugement aux fonctionnaires, plus de responsabilités aussi. Les directives sans lien direct avec une prestation à la population devraient être abrogées. Par ailleurs, les possibilités de mobilité, de perspectives de carrière, sont à améliorer. Plus généralement, l'erreur devrait être tolérée et même intégrée à une véritable stratégie de gestion des ressources humaines visant à valoriser le travail des fonctionnaires et à leur permettre d'exprimer pleinement leur potentiel, au service du public. L'autonomie des cadres devrait être renforcée et les conditions de licenciement assouplies, par respect pour la personnalité des collaborateurs concernés, de leurs collègues et pour améliorer le fonctionnement global des services. Enfin, le parlement devrait davantage rester dans son rôle, celui de législateur.





### Débats passionnants sur l'enseignement

Les députés Nathalie Fontanet et Gabriel Barrillier, la conseillère municipale Natacha Buffet-Defayes et Rolin Wavre ont présenté des projets déjà engagés au Grand Conseil ainsi que le résultat des travaux de leur commission de réflexion. Dans l'ensemble, les participants ont salué les démarches déjà entreprises pour améliorer la formation des enseignants, muscler et professionnaliser l'orientation professionnelle des élèves du collège en la confiant notamment à l'office compétent et aux milieux professionnels.

La commission souhaitait recueillir l'avis des membres sur le harcèlement scolaire: une motion vient d'être déposée par Nathalie Fontanet. Il ressort que les voies d'action offertes aux victimes doivent être unifiées et beaucoup mieux diffusées parmi les élèves et leur entourage. Une plus grande implication du corps enseignant et administratif est unanimement souhaitée puisque leur proximité avec les élèves en fait les intervenants les plus à même de détecter une situation de harcèlement.

**« Il faut promouvoir la formation duale et une orientation efficace des élèves vers ces filières dont l'économie a besoin et qui offrent des débouchés professionnels prometteurs. »**

Un débat passionnant a eu lieu sur l'évaluation des enseignants. Tous s'accordent à dire qu'il y en a d'excellents, mais aussi une certaine proportion dont la motivation, la volonté de transmettre ou parfois les qualités pédagogiques présentent des faiblesses « connues de tous ». Il s'agit de réduire ce nombre et d'éviter que le mode d'évaluation retenu ne produise trop d'effets pervers. Actuellement, le statut de fonctionnaire empêche l'Etat de se séparer d'un enseignant dont le travail ne donne pas satisfaction (cf. ci-dessus). C'est insatisfaisant.

Enfin, les participants ont souligné l'importance de développer les incitations pour les entreprises à engager des apprentis et à les former, seules ou en réseau. Il est préoccupant de constater que le haut pourcentage de maturités obtenues à Genève et dans l'ouest de la Suisse correspond également aux régions de notre pays qui présentent le plus fort taux de chômage. Personne n'imagine qu'il s'agisse d'une simple coïncidence. Il y a là un encouragement à promouvoir la formation duale et une orientation efficace des élèves vers ces filières dont l'économie a besoin et qui offrent donc des débouchés professionnels prometteurs.

### Promotion de la santé et impacts de la révision de la LAMal

La commission santé, quant à elle, s'est penchée notamment sur les conséquences de la révision partielle de la LAMal de 2012 sur le système de santé genevois et sur la politique de promotion de la santé dans notre canton. Le député Pierre Conne a déploré que Genève tarde à mettre en œuvre ladite révision, autrement dit que la collaboration entre partenaires publics et privés dans le domaine de la santé à Genève ne soit de loin pas optimale. Son collègue Patrick Saudan a rappelé tout d'abord l'excellence et la cherté du système de santé suisse, dont le point faible consiste en une allocation bien trop faible de ressources aux mesures de prévention. Or, le nouveau concept cantonal de promotion de la santé actuellement à l'étude à Genève ne définit guère de priorités et sous-estime l'impact de la sédentarité et de l'obésité croissantes dans notre société.

Les nombreuses questions soulevées par l'assistance ont porté principalement sur les effets de la réforme de la LAMal sur les primes d'assurance-maladie, sur l'importance du médecin de premier recours dans le système de santé pour contenir l'augmentation des primes, ainsi que sur la part due au vieillissement dans les coûts de la santé. Concernant la promotion de la santé, les questions ont porté sur son coût, sur les partenaires à impliquer et sur la manière d'améliorer leur coordination.

**« Notre système de santé a deux points faibles: son coût et l'insuffisance des ressources allouées à la prévention. »**

Les propositions ont été aussi nombreuses que variées: baisse du nombre de prestations de soins à charge de l'AOS, création d'une assurance de base internationale pour les Suisses de l'étranger, instauration d'une assurance supplémentaire dès l'âge de 50 ans en prévision de l'impotence, importance de la prévention de l'obésité dans le milieu scolaire et du travail en synergie avec les communes, les entreprises et les pharmaciens ne sont que quelques exemples.

	<b>Gérard BAEZNER</b>
	<b>&amp; Cie SA</b>
	Gérance immobilière
	17, bd des Philosophes
	C.P. 165 - 1211 Genève 4
	t. +41 (0) 22 707 03 50
f. +41 (0) 22 707 03 55	
w. <a href="http://www.regiebaezner.ch">www.regiebaezner.ch</a>	
Régisseur depuis 1938	Membre USPI Genève

# LE PLR EN PRISE AVEC LES DÉFIS DE LA « GENÈVE INTERNATIONALE »

*Une étape décisive vient d'être franchie, sous l'impulsion de François Longchamp, pour asseoir le statut international de Genève. Dans le même temps, de fructueuses rencontres au Palais des Nations, organisées par Vincent Subilia, président de la commission interne du PLR « Genève internationale », membre du comité directeur et conseiller municipal en Ville, ont permis aux membres de la commission de s'imprégner des réalités de l'Organisation des Nations Unies et, plus largement, des enjeux actuels.*



Par Vincent Subilia

C'est ainsi que les militants PLR, dont Elisabeth Böhler-Goodship, membre du comité de la commission, ont eu le plaisir de bénéficier tout d'abord d'une riche présentation du projet dit « Strategic Heritage Plan » (en français « Plan stratégique pour la préservation du patrimoine du Palais des Nations » ; unog.ch/shp), qui verra le palais des Nations surbir une réflexion en profondeur.

## Grands travaux

Réunis autour de l'architecte Véronique Neiss, en charge du projet, nos membres ont pu ainsi apprécier l'ampleur de ce projet destiné à moderniser les nombreux édifices érigés dans le Parc des Nations. Cette rénovation s'accompagnera de la construction d'un nouveau bâtiment, lequel se fondra dans l'écrin végétal qui l'accueillera. Attribué au célèbre cabinet SOM (Skidmore, Owings & Merrill LLP, auteur notamment de la « One World Trade Center » de New York et de la Burj Khalifa de Dubaï), ce chantier pharaonique débutera en 2017 déjà pour se terminer en 2023.

A son terme, l'Office des Nations Unies de Genève se verra doté – à l'instar de celui de New York – de structures esthétiques et fonctionnelles, favorisant la sécurité des utilisateurs, comme l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et garantissant une empreinte écologique minimale.

**« Ces réunions ont eu le mérite de rappeler l'indéfectible attachement du PLR à la Genève internationale, partie intégrante de son ADN. »**

Ce projet d'une ampleur inégalée, auquel le canton contribue à hauteur de 88 millions et la Ville à hauteur de 20 millions, sous forme de prêt sans intérêts (remboursable sur trente ans), consolide le rôle de Genève comme capitale de la gouvernance mondiale, en ancrant – dans le béton (et la végétation !) – sa vocation internationale.

## Locale et internationale: deux facettes d'une même pièce

De façon à s'imprégner « in situ » des atouts de la Genève internationale, la commission a ensuite eu le loisir de se familiariser avec le « Perception Change Program » (PCP, soit « Projet de changement de perception » dans la langue de Molière ; unog.ch/perception). Initié en 2014 par Michael Møller, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, ce programme d'actions a pour ambition de mettre en lumière le remarquable travail mené par les institutions internationales présentes à Genève, dont l'impact direct (et décisif) sur notre quotidien est trop souvent méconnu.

**« Il faut rapprocher la Genève locale de la Genève dite internationale et, au-delà, induire une prise de conscience du rôle de Genève sur la scène internationale. »**

Qu'il s'agisse du domaine du commerce international, de la santé, de la migration, des technologies ou encore de la paix, des droits de l'homme ou du climat, les activités déployées par les 34 organisations internationales ayant leur siège à Genève, entourées par 250 ONGs et 174 missions diplomatiques, jouent un rôle déterminant, qu'il importe de valoriser. S'appuyant sur plus de 80 partenaires (dont l'association genevoise AGIR, « Action pour la Genève internationale et son rayonnement », fondée par le soussigné), cette opération – lancée en 2014 – s'articule autour de plusieurs axes, dont des manifestations (à l'instar des « Journées portes ouvertes » des Nations Unies), et de vecteurs multiples de communication (y compris le fameux ouvrage Recettes pour la Paix, les droits et le bien-être). Ainsi que son nom l'indique, gageons que cette remarquable initiative contribuera à rapprocher la Genève « locale » de la Genève dite « internationale » et, au-delà, à induire une prise de conscience du rôle de Genève sur la scène internationale.

Conclues par une ballade dans le splendide parc du Palais des Nations, ces réunions ont eu le double mérite de contribuer à enrichir les réflexions de la commission, en la dotant d'une connaissance approfondie des réjouissants développements de la Genève internationale, et de rappeler l'indéfectible attachement du PLR à cette même Genève internationale, partie intégrante de son ADN ; une richesse qui se nourrit de cette ouverture au monde que Genève contribue à rendre meilleur.

Commentaire



## Etape historique

Plus de 40 000 emplois. 5 milliards de francs de retombées annuelles pour l'économie locale. Notre qualité de vie bénéficie, le plus souvent sans que nous nous en apercevions, de la dimension internationale du canton.

Au-delà des chiffres, impressionnants, c'est un peu de l'esprit de Genève qui est lié à la présence sur son territoire d'organisations internationales. L'aventure commence en 1863 avec la Croix-Rouge. Genève accueille ensuite la SDN et le BIT, notamment. Durant l'après-guerre, la communauté internationale confirme et renforce la position de Genève, laquelle se dote, heureuse idée, d'un aéroport... international. En 2016, quelle autre ville d'un demi-million d'habitants joue un rôle comparable à celui de Genève ?

Vétuste et inadapté, le siège de l'ONU devait impérativement être rénové. A la tête du département présidentiel et à ce titre chargé des affaires internationales, François Longchamp a négocié un prêt sans intérêts de 88 millions de francs puis obtenu du Grand Conseil unanime son soutien, au printemps dernier. Budget total des travaux, qui commencent l'an prochain : près de 840 millions. Cet effort colossal, de l'organisation, mais aussi de la Confédération et du canton, assurent l'avenir international de Genève au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le président du Conseil d'Etat ne s'y est pas trompé : ce dossier était probablement l'un des plus importants de la législature.

J.M.



# PROJETS PLR PENDANTS DEVANT LE GRAND CONSEIL



Par Céline Zuber-Roy

Chaque mois, le NG vous propose un panorama (presque) exhaustif des projets PLR encore pendants devant le Grand Conseil. Les **nouveaux** projets apparaissent **en couleur**. Nous ne manquerons pas, dans ces colonnes, de vous tenir informés des suites données à ces différents textes. Retrouvez-les aussi, de même que les projets déjà adoptés et le programme complet du parti, sur [plr-ge.ch](http://plr-ge.ch).

## Focus sur...

... le projet de loi 11410, déposé par Patrick Saudan en mars 2014, qui vient d'être adopté à l'unanimité du parlement. Cette nouvelle loi ouvre un crédit d'étude pour la réalisation d'un centre de sciences physiques, mathématiques et astronomiques sur le quai Ernest-Ansermet, à proximité des autres bâtiments des sciences. Ce projet est d'une grande importance pour l'Université de Genève, qui manque de place et souffre de la vétusté de ses locaux, ce qui compromet la qualité de l'enseignement et de la recherche.



• PL 11839 : « Pour une planification efficiente »

En bref : Genève subit depuis de nombreuses années une grave pénurie de logements, qui a de multiples conséquences, notamment sur l'emploi, la prospérité et le bien-être de nos concitoyens. Pour combattre ce fléau, les projets de constructions doivent être réalisés plus rapidement. Ce projet de loi

propose d'introduire, dans les lois relatives à l'aménagement du territoire, des délais d'ordre pour les différentes étapes de la planification. L'objectif est de donner une impulsion pour que l'administration se restructure et priorise ses ressources.

• PL 11735 : « Pour accélérer la construction de logements »

En bref : afin de décourager les recours abusifs contre les constructions, les émoluments doivent être augmentés et la partie qui obtient gain de cause doit pouvoir demander des dommages-intérêts pour couvrir le dommage qu'elle a subi du fait de la procédure.

• PL 11462 : « Pour permettre d'accéder à la propriété de son logement »

En bref : le projet consiste en un toilettage de la loi sur l'aide à la propriété individuelle pour insuffler une nouvelle dynamique de promotion des aides prévues par la loi plutôt que de décourager les propriétaires qui les sollicitent.

• PL 11400 : « Pour favoriser la réalisation de logements »

En bref : pour inciter les communes à construire des logements d'utilité publique, le projet vise à affecter une partie du fonds LUP cantonal de 35 millions/an à la réalisation des équipements publics, jusqu'ici à la seule charge des communes, ce qui s'avère souvent source de blocages. Ce mécanisme s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle constitution.

• PL 11175 : « Pour l'aménagement d'un nouveau quartier urbain de qualité sur le site de la Pointe de la Jonction (600 logements au cœur de Genève ! ) »

En bref : construisons au-dessus du dépôt TPG, dans un cadre exceptionnel,

au cœur de la ville, proche de toutes commodités ! Un projet similaire a été réalisé à Zurich.

• M 2325 : « Pour la réalisation de quartiers et de logements de qualité »

En bref : il est urgent de créer de nouveaux logements afin de remédier à la pénurie de logement ! Le plan directeur cantonal et les divers instruments de planification identifient certains périmètres voués à être densifiés. Afin de raccourcir les procédures et de limiter l'atteinte aux droits des propriétaires, il est demandé d'étudier un déclassement en zone ordinaire, au lieu de la zone de développement usuellement utilisée, pour un périmètre défini de la commune d'Onex.



• M 2296 : « Pour des mesures permettant d'améliorer la propreté publique à Genève mise à mal par l'incivilité croissante »

En bref : la dégradation de l'espace public à Genève par le dépôt de déchets en tout genre va en augmentant ces dernières années. Cette motion demande que le plan « propreté » soit réactualisé, qu'une signalétique annonçant les contraventions encourues soit mise en place et que les APM soient davantage impliqués.

• M 2243 : « Pour une harmonisation au sein du « Grand Etat » des pratiques relatives aux interventions des sapeurs-pompiers volontaires »

En bref : certains établissements permettent les interventions sur un sinistre sans retenue sur le salaire, d'autres pas. Les députés demandent que les pratiques

soient harmonisées en vue d'éviter que des pompiers-volontaires ne perdent leurs heures : il en va de la pérennité de ce système, particulièrement efficient.



• PL 11855 : « Mesure d'urgence en faveur de la CPEG »

En bref : Les rentes versées par la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) sont trop élevées en comparaison des cotisations perçues. Ainsi, 75 millions de francs ont été puisés dans les réserves en 2015, alors que le taux de couverture de la caisse est censé augmenter pour répondre aux exigences fédérales. Face à cette situation catastrophique, le groupe PLR propose d'augmenter d'un pourcent le taux de cotisation, avec une prise en charge paritaire entre l'Etat et l'employé. Cette mesure d'urgence vise à limiter l'hémorragie, en attendant des réformes en profondeur.

• PL 11594 : « Autonomie en faveur des établissements publics médicaux et des hautes écoles »

En bref : les HUG, l'Université et les hautes écoles doivent pouvoir fixer librement la rémunération de leur personnel.

• PL 11548 : « Caisse de pension de l'Etat m : prise en charge paritaire de la cotisation »

En bref : de l'avis des députés, cumulée aux autres avantages de la fonction publique, la prise en charge de la cotisation LPP à hauteur de 2/3 crée un déséquilibre difficilement justifiable avec le secteur privé et un trop lourd fardeau pour le contribuable.

• PL 11471 : « Attribution de la moitié du bénéfice des SIG à leurs propriétaires, l'Etat et les communes »

En bref : l'aéroport et les autres établissements publics sont tenus de par

la loi ou leur contrat de prestations de restituer une partie de leur bénéfice à l'Etat. Il s'agit de créer la base légale nécessaire concernant les SIG, en prévoyant une répartition calquée sur la part du capital détenu par les différents propriétaires (55 % pour l'Etat, 30 % pour la Ville, 15 % pour les autres communes).

• PL 11177 : « Suppression des doublons entre canton et communes : appliquons sans tarder la nouvelle constitution ! »

En bref : la réforme de la répartition des tâches est l'une des priorités de la législature, comme l'a confirmé François Longchamp. Déposé au printemps 2013 déjà, le projet demande le dépôt d'un premier train de mesures dans les deux ans.

• PL 10949 : « Recours à la grève et service minimum »

En bref : sans toucher au droit de grève, le texte consiste simplement à créer la base légale suffisante, comme dans les autres cantons, pour imposer un service minimum dans les services vitaux en cas de conflit social, afin d'assurer des prestations de qualité et en tout temps à la population. La dernière grève aux HUG a donné lieu à un non-respect inacceptable du service minimum, ayant causé des retards dans des analyses.

## Emplois et économie

• PL 11716 : « Ouverture du samedi »

En bref : les magasins devraient pouvoir ouvrir le samedi jusqu'à 19h, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs et de faire face à la concurrence française.

• PL 11715 : « Ouverture du dimanche »

En bref : les magasins devraient pouvoir ouvrir quatre dimanches par année, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs et des touristes, et de faire face à la concurrence française.

• PL 11427 : « Ouverture des magasins le 31 décembre – conditions et compensations »

En bref : le but du projet consiste à garantir l'ouverture le 31 décembre, pour prévenir tout problème à l'échéance de la CCT signée à l'automne 2013.


**GROUPE SPG-RYTZ**  
 UN RÉSEAU  
 DE COMPÉTENCES
 

**SOCIÉTÉ PRIVÉE  
DE GÉRANCE S.A.**  
 GENÈVE  
 T. 058 810 30 00  
[www.spg.ch](http://www.spg.ch)

**RYTZ &  
CIE S.A.**  
 NYON T. 058 810 36 10  
 LAUSANNE T. 058 810 35 00  
[www.rytz.com](http://www.rytz.com)

**UN CONSEIL IMMOBILIER GLOBAL**



### Fiscalité

• PL 11491 : « Imposition communale au lieu de domicile »

En bref : une réforme majeure pour deux progrès concrets : des impôts communaux, enfin pleinement démocratiques et un soutien aux communes qui construisent des logements.

• PL 8640 : « Aménagement de la taxe professionnelle communale »

En bref : il faut cesser de taxer inutilement le travail, et réduire progressivement la taxe professionnelle communale.

• M 2260 : « Péréquation intercantonale : pour une meilleure prise en compte des villes centres ! »

En bref : l'Assemblée fédérale traite (février 2015) de deux initiatives cantonales issues de cantons contributeurs à la péréquation financière intercantonale (RPT). Les députés PLR proposent que Genève suive ce mouvement et dépose également une telle initiative. Les critères utilisés par la RPT ne sont plus adaptés aux réalités d'aujourd'hui et, en particulier, les charges des villes centres ne sont pas assez prises en considération.



### Mobilité

• PL 11589 : « Ouvrant un crédit d'étude de 300'000 F pour la réalisation du contournement routier du village de Chancy »

En bref : il s'agit de lancer une étude de faisabilité de l'évitement du village de Chancy par un contournement routier, cas échéant en tranchée couverte.

• PL 11581 : « TPG : garantir un service minimum à la population »

En bref : un service minimum doit être assuré en cas de grève du personnel des TPG. Des sanctions doivent être prévues en cas de violation de cette obligation.

• PL 11547 : « TPG : augmentation modérée du maximum des activités en sous-traitance »

En bref : la sous-traitance de certaines lignes est actuellement plafonnée à 10% du total des charges; le projet entend passer à 20 %, pour permettre aux TPG d'évoluer dans un cadre moins contraignant.

• M 2199 : « Pour un renforcement de la maintenance du matériel roulant à Genève »

En bref : un centre de maintenance, pôle d'excellence et de formation professionnelle, existe à Cornavin, de sorte qu'il est inutile d'investir en France – ni ailleurs à Genève – dans la construction d'un autre centre.



### Santé

• M 2326 : « Pour étudier les conditions de mise en œuvre d'un programme cantonal de dépistage organisé du cancer colorectal »

En bref : tous les ans, en Suisse, près de 4000 personnes apprennent qu'elles sont atteintes de cancer du côlon, et environ 1600 personnes en meurent. Certains examens permettent un dépistage précoce, avec un impact essentiel sur les chances de guérison. Un programme de dépistage permet ainsi de réduire de 25 à 50 % le nombre de décès. Cette motion demande d'étudier la mise en place d'un tel programme dans le canton.

• M 2323 : « Pour la concentration de la médecine universitaire hautement spécialisée et la répartition de services de médecine générale, de réadaptation et de psychiatrie dans le canton de Genève »

En bref : cette motion vise à soutenir dans la durée, d'une part, une offre de soins médicaux de base et spécialisés de qualité à l'ensemble de la population et, d'autre part, le développement scientifique, l'innovation et la médecine hautement spécialisée au niveau le plus élevé. Dans ce but, elle demande une nouvelle organisation des HUG, afin de regrouper les activités universitaires sur le site Cluse Roseraie et de répartir les

activités non universitaires sur les autres sites, tels l'hôpital des Trois-Chêne, Beau-Séjour, Bellerive, Joli-Mont, Loëx et Montana, ainsi que Belle-Idée.

• M 2241 : « Libre choix de l'hôpital : garantir l'égalité de traitement entre cliniques privées et HUG »

En bref : Mauro Poggia souhaite privilégier la division privée de l'hôpital au détriment des cliniques, en restreignant l'accès des patients au bénéfice d'une simple assurance de base. Une démarche contraire à l'esprit de la révision de la LAMal.

• M 2234 : « Pour un concordat intercantonal sur la mise en réseau des structures hospitalières de Suisse occidentale »

En bref : cette motion a pour but d'entamer des discussions en vue d'améliorer la planification hospitalière par une meilleure répartition de l'offre médicale, assurant une couverture sanitaire idéale pour l'ensemble de la population de Suisse occidentale.



### Cohésion sociale, famille et génération

• R766 : « Reconnaissance et encouragement du bénévolat : pour une exonération fiscale des indemnités de bénévoles »

En bref : pour soutenir le bénévolat, il est proposé d'exonérer d'impôts les petites indemnités parfois versées, dans la mesure où elles peuvent, pour certains couples par exemple, suffire à provoquer le passage à un taux supérieur d'imposition.



### Ecole et formation

• PL 11926 : « Formation des enseignants du primaire en 3 ans »

En bref : les enseignants genevois sont les seuls de Suisse à devoir suivre une formation de quatre ans. De plus, cette formation trop longue est insuffisamment orientée vers la pratique. Malgré l'acception d'une motion PLR demandant déjà

de réduire cette formation à 3 ans, la conseillère d'Etat en charge du DIP s'y refuse. Ainsi, le groupe PLR confirme sa demande, cette fois sous la forme d'un projet de loi.

• M 2306 : « Valoriser la voie de la formation professionnelle duale par une information et orientation effective au CO et alléger les conditions en matière pédagogique pour les entreprises formatrices »

En bref : malgré l'importance de la formation professionnelle, une faible proportion d'entreprises forme des apprentis, ce qui accentue le manque de places d'apprentissage. Les conditions imposées aux entreprises formatrices en matière de pédagogie sont fixées par le droit fédéral. Cette motion demande, d'une part, au canton de proposer à la Confédération un allègement des exigences et, dans l'intervalle, de faciliter au maximum la formation pédagogique. D'autre part, une meilleure valorisation de la formation professionnelle est demandée au cycle d'orientation.

• M 2305 : « En faveur d'une formation des maîtres crédible à Genève »

En bref : suite au rapport accablant sur l'IUFE, l'actuel institut de formation des maîtres, délivré en novembre 2015 par la Cour des comptes, une étude fouillée sur les alternatives à cet institut universitaire est nécessaire et doit être conduite par un organisme extérieur au canton. Dans l'attente d'une solution réfléchie, l'IUFE doit rester fermé.

• M 2218 : « Développons le partenariat public-privé en faveur des bâtiments des hautes écoles genevoises »

En bref : la motion invite à favoriser ce mode de financement, notamment par la création d'un fonds spécial alimenté par des contributions volontaires, et à étudier l'opportunité d'un relèvement du plafond de la déductibilité de ce type de dons.





# « LE PLR DONNE DES RESPONSABILITÉS AUX JEUNES QUI S'INVESTISSENT »

*Elles sont genevoises. Elles sont bourrées de talent et d'idées. Elles ont le goût de l'effort. Elles sont des femmes et des hommes issus de tous les milieux. «Elles», ce sont ces personnalités si dynamiques et tellement PLR! Depuis ce printemps, Le Nouveau Genevois part à leur rencontre! Après l'agriculteur versoisien Christophe Courtois et le boulanger-pâtissier carougeois François Wolfsberg, c'est au tour du jeune entrepreneur et président du PLR Champagne Antoine Passera de se prêter au jeu de l'interview.*

Par la rédaction

**L.N.G. : Antoine Passera, comment vous êtes-vous retrouvé à la tête du PLR Champagne ? Racontez-nous !**

A. P. : Mon inscription au sein du PLR Champagne remonte à 2013. J'étais alors motivé par le souhait de mieux connaître les enjeux de la Champagne et les acteurs politiques des communes qui la composent.

Après plusieurs mois enrichissants aux côtés des membres, notre ancien président, Olivier Catry, a souhaité me voir rentrer au comité, à la vice-présidence. J'ai profité de ce rôle pour mieux comprendre le fonctionnement de la section et les problématiques auxquelles elle faisait face. Enfin, l'année suivante, notre président souhaitant se retirer, j'ai été sollicité pour le remplacer et donner un nouveau souffle à la section.

J'ai le sentiment que cette « ascension » s'est faite tout naturellement et de manière très constructive. J'ai appris énormément !

**Comment l'accession d'un « jeune » à la présidence a-t-elle été perçue ?**

Avec beaucoup d'enthousiasme ! Les membres du PLR Champagne souhaitent dynamiser d'avantage notre section et attirer la relève. Ma candidature a donc été très appréciée et encouragée jusqu'à mon élection. J'ai la chance de travailler avec des personnes ouvertes d'esprit et prêtes à donner des responsabilités aux jeunes qui souhaitent s'investir. Je leur en suis très reconnaissant et les remercie de leur confiance !

**Vous êtes devenu ensuite vice-président des jeunes PLR genevois : la politique communale, une bonne manière de faire ses gammes pour les jeunes militants ?**

En effet, c'est une manière d'être en contact direct avec les discussions politiques communales, de s'engager au service de sa commune et de ses habitants de manière très concrète. C'est aussi une façon de faire ses preuves, et de se rapprocher des débats qui ont lieu au niveau cantonal mais aussi national, en rejoignant ensuite une association cantonale comme les jeunes libéraux-radicaux. Cette dernière permet de se familiariser avec un milieu politique qui reste très fermé aux yeux d'une majorité de jeunes.

**Très engagé en politique, vous êtes aussi un jeune entrepreneur !**

C'est vrai ! Après mes études dans le domaine de la conception paysagère, j'ouvre un bureau d'étude et de conseil en aménagement du paysage à Cartigny avec un associé !

**Au fond, pourquoi un « PLR Champagne », du nom de cette jolie région de l'ouest du canton, plutôt que des associations communales ?**

La raison principale vient du fait que la population d'une seule commune ne suffirait pas. A titre de comparaison, la population des sept communes de la Champagne représente un peu plus de huit mille personnes, tandis que la commune de Bernex compte à elle seule plus de dix mille habitants. Nous ne pourrions pas faire vivre des associations communales PLR dans chacune de ces communes.

**« Nous avons pour ambition de proposer régulièrement des débats ou des séances d'information aux habitants. »**

**Selon vous, la fusion d'associations, c'est un modèle transposable ou propre aux petites communes ?**

Cela dépend des situations. La fusion est un modèle transposable, mais il reste peut-être plus adapté aux petites communes. A mes yeux, une fusion n'a de sens que si elle permet de regrouper des intérêts communs pour permettre à des communes de mieux faire valoir leurs points de vue ou revendications. L'idée d'appliquer ce modèle à de grandes communes relèverait plus d'une volonté de centralisation, ce qui impliquerait plus d'inconvénients que d'avantages pour la population.



**Quels projets avez-vous pour l'association ?**

Tout d'abord, faire mieux connaître la section aux habitants de la région champagne. Pour cela, nous avons pour ambition de proposer régulièrement des débats ou des séances d'informations aux habitants. Le déménagement de la caserne des Vernets dans différents lieux du canton comme celui d'Aire-la-Ville est un bon exemple. A cette occasion, nous avons organisé une présentation des perspectives d'évolution que cela impliquait pour la région et les habitants de la Champagne.

Ensuite, donner un nouvel élan à nos actions en recrutant de nouveaux membres. Pour cela nous souhaitons mieux faire connaître l'association aux jeunes de la champagne en les incitant à prendre part aux décisions importantes de leur commune et du canton.

**Les députés Raymond Wicky et Jean Romain comptent parmi vos membres ! Quelles sont vos priorités en vue des élections cantonales de 2018 ?**

J'ai l'occasion de travailler avec Raymond Wicky régulièrement et son expérience politique, sa lucidité et sa générosité font de lui une personnalité politique exceptionnelle. Jean Romain compte aussi parmi les grandes figures de notre section. C'est une chance de pouvoir travailler avec ces personnes au sein du PLR Champagne.

Notre priorité pour 2018 sera d'offrir aux habitants de la champagne la meilleure représentation possible au sein du Grand Conseil. Je compte évidemment sur nos deux élus pour qu'ils se représentent et j'espère que de nouvelles personnalités souhaiteront s'investir à leurs côtés.

*Bio express*

Antoine Passera est né le 28 janvier 1993 à Genève. Il passe son enfance entre la cité de Calvin et le canton de Vaud où il fait ses études primaire et secondaire. Parallèlement à ses activités d'étudiant, il s'engage en 2014 chez les jeunes libéraux-radicaux Genève. En 2015, il est élu vice-président de l'association et prend en main l'organisation et la supervision de la campagne pour les élections municipales des jeunes PLR du canton. La même année, il prend part aux élections fédérales comme candidat sur la liste des JLRG et défend le congé parental au niveau fédéral.

En 2016, Antoine Passera est réélu au poste de vice-président des jeunes libéraux-radicaux et s'engage dans la création de la Fédération Libérale du Grand Genève. Réunissant la jeunesse de l'Union des Démocrates et Indépendants (UDI) et celle du parti « Les Républicains », cette association a pour but de permettre des échanges en vue de trouver des soutiens lors de projets transfrontaliers.

Membre depuis 2013 du PLR Champagne, il est élu le 17 avril 2016 à la présidence de l'association qui comprend Cartigny, sa commune de résidence. Aujourd'hui diplômé dans le domaine de la conception paysagère, Antoine Passera entend développer un projet entrepreneurial et poursuivre en parallèle son engagement politique.

**B. TOURNIER**

GÉRANCE - ACHAT - VENTE  
IMMEUBLES - VILLAS - TERRAINS

Cours de Rive 4 - 1204 Genève - Tél. 022 318 30 70 - Fax 022 318 30 89  
E-mail : regie@tournier.ch - <http://www.tournier.ch>

# LES RÉFORMES PROFONDES QUI ATTENDENT L'EUROPE

*Pierre Kunz, président de l'Institut national genevois, livre ses réflexions sur l'avenir politique du continent, à la croisée des chemins, et propose, en réformateur, une série de remèdes aux maux qui rongent l'Europe de Bruxelles.*



Par Pierre Kunz

L'Europe est en crise, profonde même. Elle menace d'imploser sous l'effet des conséquences sociales, économiques et politiques qu'elle ne parvient pas à surmonter parce que son modèle, dont elle semble ne pas vouloir changer, n'est plus en adéquation avec le monde nouveau. Situé au cœur de l'Union européenne, notre pays est évidemment intimement concerné par ce constat et ses conséquences.

Le monde nouveau est celui des nouvelles technologies et de l'information instantanée et universelle, certes. C'est aussi celui de la «fin de la mondialisation» selon le raccourci de François Lenglet, celui du retour des peuples, de l'intérêt national, du protectionnisme régional, celui de la concurrence «administrée» entre les grands blocs économiques.

## Repenser l'Europe

Si elle admet ce constat et cette conclusion, il ne s'agit donc pas pour l'Europe de viser à réformer le système capitaliste, comme quelques idéalistes le suggèrent, mais bien de corriger dans un grand élan réformateur les décennies d'orientations inconsidérées, irrationnelles, précipitées ou encore utopiques qui lui ont été données par ses élites politiques. Il s'agit de débâter ce qui a été mal construit, de repenser ce qui doit l'être et de reconstruire autrement. Prioritairement, il est indispensable que ses dirigeants remettent en cause les fondements de ce qui fut la «politique» européenne de ce dernier demi-siècle, de ce qui a été désigné par «le progrès

social», autrement dit de l'Etat-providence, et qu'ils repensent le modèle économique auquel ils se sont conformés, à savoir celui de la croissance par la consommation.

**« Il ne s'agit pas pour l'Europe de viser à réformer le système capitaliste, mais bien de corriger dans un grand élan réformateur les décennies d'orientations inconsidérées, irrationnelles, précipitées ou encore utopiques. »**

C'est le premier volet, le plus essentiel. Dans le viseur des réformateurs il doit avoir la priorité. Il ne s'agit pas de se préparer à la décroissance, source d'inégalités de revenus et de troubles sociaux bien plus considérables que ceux qui sont attribués par les écologistes au capitalisme et à la croissance. Pour que l'Europe soit de nouveau en mesure de rivaliser avec les puissances émergentes, il est indispensable que soit mis en œuvre un nouveau projet de société.

## Travail, investissement, responsabilité

Restant certes organisé autour la solidarité sociale, il sera fondé économiquement sur le producteur et non plus le consommateur. Autrement dit, doit naître une société construite sur l'intérêt général, le labeur, l'épargne, l'investissement, la responsabilité individuelle et non plus sur les droits individuels, le consumérisme, les loisirs et l'Etat-providence.

S'agissant de l'Union européenne, la raison commande que ses dirigeants renoncent à l'Europe des procédures, des directives et des règlements, celle des technocrates « hors sol », vivant à Bruxelles dans l'ignorance des peuples, de leurs espoirs et de leurs problèmes. Elle exige moins d'utopie, moins d'activisme idéaliste et d'avantage de réalisme, notamment s'agissant de l'intégration politique de ses membres.

L'Europe fédéraliste qui naîtra de cet *aggiornamento* aura redistribué à ses membres une bonne partie des pouvoirs et de la fiscalité ponctionnés par Bruxelles aux nations membres et mettra un terme à la libre circulation des personnes telle qu'elle est comprise aujourd'hui et qui a suffi pour conduire au Brexit.

#### Quelle économie?

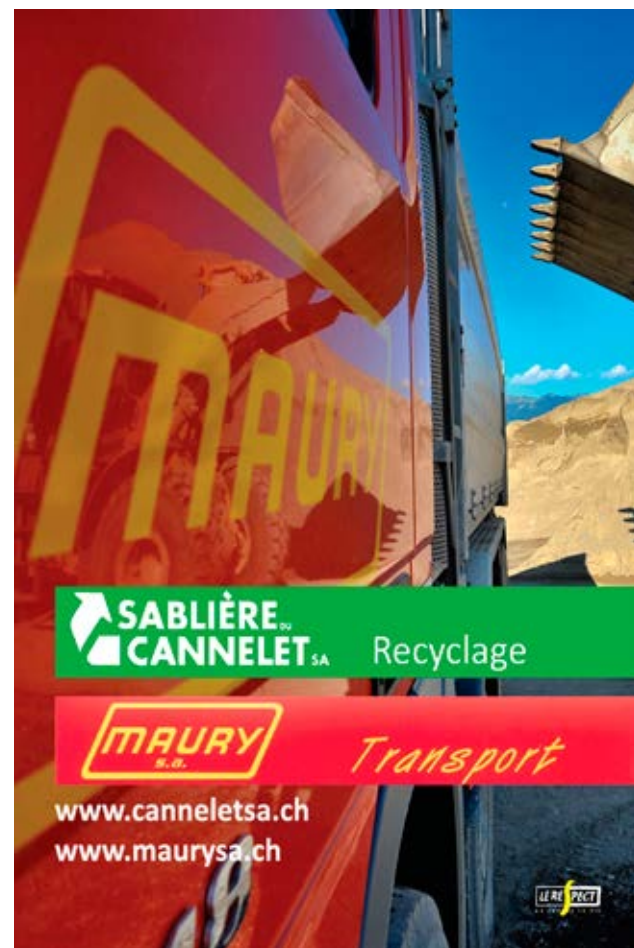
Par contre, elle aura réorganisé son marché intérieur, sera revenue à une saine gestion du libre-échange avec les autres parties du monde et aura réintroduit une dose de protectionnisme à ses frontières extérieures. En agissant ainsi, l'Union européenne n'aura fait que se conformer aux injonctions de l'économiste américain Lester Thurow qui, voici déjà près de trente ans, effaré par les ambitions des apprentis sorciers de ce qui était encore le GATT, en appelait à la raison et à la construction de ce qu'il désignait par « un commerce administré », autrement dit un libre-échange non plus planétaire mais cultivé à l'intérieur des grandes zones économiques relativement homogènes existantes (Union européenne, North American Free Trade Agreement, Association of Southeast Asian Nations, etc.).

**« Doit renaître une société construite sur l'intérêt général, le labeur, l'épargne, l'investissement, la responsabilité individuelle et non plus sur les droits individuels, le consumérisme, les loisirs et l'Etat-providence. »**

Le deuxième volet concerne la monnaie unique condamnée à disparaître parce que les conditions de sa survie, à savoir la rigueur budgétaire des membres de l'Union, n'ont jamais été remplies.

Les programmes de relance par le déversement, au titre « d'assouplissement quantitatif », de centaines de milliards d'euros dans les économies européennes et l'abaissement des taux d'intérêt à zéro n'ont pas permis d'approcher les objectifs annoncés. A quelques exceptions près, parce que l'argent ainsi distribué n'est que rarement descendu jusqu'à ses destinataires, à savoir les entreprises, la croissance est restée infime, les programmes d'austérité n'ont pu être détendus et le chômage n'a pas baissé. De surcroît, au lieu de contribuer à réduire les inégalités de revenus au sein des populations, ces programmes ont eu pour conséquence de les accentuer en élargissant les opportunités d'un enrichissement supplémentaire dans les classes les plus fortunées. Le renoncement à la monnaie unique permettra aux banques centrales nationales d'assumer plus efficacement, en se coordonnant bien sûr, leurs interventions dans l'économie.

Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, note dans un ouvrage publié récemment que la monnaie unique européenne n'a jamais répondu aux attentes et qu'il est très improbable qu'elle apporte les bénéfices promis. Pourquoi ? Simplement, dit-il pour expliquer son pessimisme, parce que « personne n'imagine les Allemands s'engager institutionnellement à éponger année après année les déficits budgétaires des pays du sud de l'Europe ». Le seul moyen de sauver l'euro serait de « faire plus d'Europe politique », ce qui est hautement improbable. Stiglitz console ceux qui pourraient être attristés par la fin programmée de la monnaie unique européenne en rappelant que « ce ne sera pas la fin du monde, les monnaies aussi naissent et meurent ».





*Université d'été à Sologne*



# Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international  
Déménagement d'entreprises  
Stockage et garde-meubles  
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

**BALESTRAFIC**

[www.balestrafic.ch](http://www.balestrafic.ch)

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00